

L'affranchissement des femmes

« Enfranchisement of women », *Westminster Review*, 1851

Ce célèbre texte paraît pour la première fois dans la Westminster Review en 1851, puis dans le deuxième volume des Dissertations and Discussions de John Stuart Mill en 1859, pour être à nouveau publié en 1868 sous le seul nom de Harriet Taylor.

C'est probablement dans ces pages que la plupart de nos lecteurs découvriront qu'une protestation organisée est apparue aux États-Unis, dans la partie la plus civilisée et éclairée du pays, portant sur une nouvelle question ; nouvelle non pas pour les penseurs ou pour quiconque ressent et reconnaît les principes d'un gouvernement libre et populaire, mais nouvelle, et même tout à fait inconnue jusqu'ici, en tant qu'objet de réunions publiques et d'actions politiques concrètes. Cette question est celle de l'octroi du droit de vote aux femmes, leur admission, en droit et en fait, à la complète égalité avec les citoyens de sexe masculin de la population en matière de droits politiques, civiques et sociaux.

Beaucoup de lecteurs seront d'autant plus surpris lorsqu'ils comprendront que cette agitation naissante n'est pas un plaidoyer d'auteurs et d'orateurs masculins en faveur des femmes, les soi-disant bénéficiaires affichant soit de l'indifférence soit une hostilité apparente : il s'agit d'un mouvement politique ayant des buts réels, dont la mise en œuvre dénote une intention de persévérer. Et c'est un mouvement non seulement *pour* les femmes mais *par* les femmes. Il apparaît que sa première manifestation publique a eu lieu dans l'État de l'Ohio au printemps 1850, sous la forme d'une Convention des femmes. Nous n'avons pas lu de rapport de cette première réunion ; mais, les 23 et 24 octobre de cette année, à Worcester dans le Massachussetts, il s'est tenu une série de réunions publiques appelée « La Convention des droits des femmes »¹, présidée par une femme et dont les principaux

1. National Convention for Woman's Rights.

conférenciers étaient presque toutes des femmes avec le large soutien, cependant, d'hommes parmi lesquels on comptait les plus illustres chefs de file d'une cause similaire, celle de l'émancipation des nègres. Un comité général et quatre comités spéciaux ont été désignés afin de continuer l'entreprise jusqu'à la prochaine réunion annuelle.

Selon un reportage du *Tribune* de New York, plus de mille personnes ont assisté à toute la convention et « s'il y avait eu plus de places, plusieurs milliers de personnes supplémentaires auraient été présentes ». L'endroit est décrit comme « empli, dès le début, d'une foule d'auditeurs attentifs et intéressés ». Grâce à la qualité des discours, les actes de la Convention soutiennent favorablement la comparaison avec ceux des autres mouvements populaires que nous connaissons, que ce soit dans ce pays ou en Amérique. Il est très rare que les discours tenus dans des réunions publiques comprennent si peu de verbiage et de déclamation et tant de bon sens, de maîtrise et de raison. Les conclusions de la Convention sont en tout point encourageantes pour ceux qui l'ont organisée, et constituent probablement le début d'un des plus importants mouvements de réforme politique et sociale qui caractérisent notre temps.

On verra dans les résolutions adoptées par la Convention, que nous reproduisons en partie ci-dessous, que les tenants de ce nouveau mouvement prennent position sur des principes et ne craignent pas de les exprimer en allant jusqu'au bout de ceux-ci, sans opportunisme ou compromis.

Résolution : Tout être humain, majeur, résidant dans le pays depuis un certain temps, soumis à l'obéissance à la loi, peut légitimement participer à son élaboration. Toute personne ainsi définie dont la propriété ou le travail est soumis à l'impôt qui finance le gouvernement, peut légitimement contribuer directement à ce gouvernement. Par conséquent :

Résolution : La prétention des femmes à être admises au suffrage et à pouvoir se présenter aux élections est légitime, ... et chaque parti qui prétend représenter l'humanité, la civilisation et le progrès est tenu d'inscrire l'égalité devant la loi, sans distinction de sexe ou de couleur, sur sa bannière.

Résolution : En matière de droits politiques et civils, les personnes n'ont pas de sexe, par conséquent tous les États doivent faire disparaître le terme « masculin » de leur constitution.

Résolution : Étant donné que c'est la perspective d'un futur emploi utile et honorable qui constitue la meilleure stimulation pour faire des études et que la meilleure éducation est celle qu'on se donne à soi-même, au travers des efforts accomplis dans les situations difficiles, du travail et de l'autodiscipline, il est impossible pour les femmes de se servir pleinement de l'instruction qu'elles reçoivent déjà ou de faire une carrière reflétant la pleine mesure de leurs facultés jusqu'à ce que l'accès à la fonction publique et aux professions éminentes leur soit ouvert.

Résolution : Tout effort visant à éduquer les femmes, sans leur accorder ces droits, ou sans éveiller leur conscience en augmentant le poids de leurs responsabilités, est vain, voire une perte d'énergie inutile.

Résolution : Il faut procéder à une entière révision des lois sur la propriété des époux afin que ceux-ci aient les mêmes droits; que l'épouse dispose de son vivant du même droit de regard sur la propriété acquise par leurs labeurs et sacrifices communs, qu'elle soit l'héritière légale de son mari au même titre qu'il est son héritier à elle et qu'elle jouisse du même droit de disposer par testament d'une partie égale de leur propriété.

Voici un court résumé des exigences principales :

Droit à l'éducation dans les écoles primaires et secondaires, les universités, les écoles de médecine, les facultés de droit et de théologie.

Droit au partage du travail et de ses gains, des risques et des rémunérations issus du monde de l'industrie.

Droit à la même participation à la rédaction et à l'application des lois, ce à tous les niveaux : municipalités, États, nation; dans les assemblées législatives et les tribunaux, y compris leurs fonctions exécutives.

Il serait difficile de parvenir, comme dans ces résolutions, à exposer des idées aussi sensées, fondées, justes, rationnelles, dans un style aussi peu conçu pour convaincre. Toutefois, en dépit des objections que l'on pourrait formuler à l'encontre de l'expression, on ne peut rien reprocher, à notre avis, aux exigences elles-mêmes. Que l'argument soit juste ne fait aucun doute, et il est inutile d'en débattre. La question de son opportunité, toutefois, peut nécessiter qu'on l'examine afin d'en révéler toute la force.

Sur le plan des droits de l'individu, il semble difficile pour quiconque de nier la légitimité de l'exigence qu'ont les femmes de voter ou de siéger dans un jury. Pour la société ou le peuple américain, une telle posture est d'autant plus impossible que les institutions démocratiques des États-Unis reposent expressément sur le droit inhérent

de chacun à participer au gouvernement. La Déclaration d'indépendance, conçue par ceux qui font, encore aujourd'hui, autorité en matière de constitution, est un document qui constitue le fondement reconnu du régime depuis son origine ; or, il commence ainsi :

Nous tenons pour évidentes pour elles-mêmes les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux ; ils sont doués par le Créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. Les gouvernements sont établis parmi les hommes pour garantir ces droits, et leur juste pouvoir émane du consentement des gouvernés.²

Nous ne pouvons nous figurer qu'un démocrate américain voudrait contourner ces phrases si capitales en ayant recours, par ignorance ou manque d'honnêteté, au subterfuge qui consiste à comprendre le terme « hommes » utilisé dans cet acte comme ne signifiant pas « êtres humains » mais seulement l'un des deux sexes ; que « la vie, la liberté et la recherche du bonheur » ne sont des « droits inaliénables » que pour la moitié du genre humain et lorsqu'il s'agit des « gouvernés » dont on affirme que le consentement constitue la seule origine du juste pouvoir, il n'est question en fait que d'une moitié de l'humanité, à savoir celle qui, jusqu'ici, a joué le rôle de gouvernant auprès de l'autre moitié. On ne peut pas justifier une telle contradiction entre principe et pratique. Les Américains se sont rendus ouvertement coupables de la même négligence des maximes fondamentales de leur credo politique dans le cas des nègres : ils apprennent à reconnaître leur turpitude en ce moment même. Après s'être livrés à un combat qu'on peut, de par nombreuses de ses péripéties, qualifier d'héroïque, les abolitionnistes sont désormais si nombreux et si puissants que ce sont eux qui font et défont les majorités politiques. Il est donc tout à fait approprié que les hommes dont les noms resteront synonymes de la fin de l'aristocratie de la couleur, arrachée du sol de la démocratie américaine telle une mauvaise herbe, se trouvent être parmi les initiateurs de la première protestation collective, aux États-Unis et dans le reste du monde, contre l'aristocratie du sexe, laquelle est une distinction aussi

2. La traduction de cet extrait de la Déclaration d'indépendance est empruntée à celle qu'avait écrite Thomas Jefferson lui-même.

peu pertinente que la couleur pour ce qui concerne les questions de gouvernement.

La revendication de l'égalité civile et politique des femmes est inéluctable, non seulement pour la démocratie en Amérique, mais aussi pour les radicaux³ et chartistes⁴ des îles britanniques et les démocrates du continent européen, puisque ceux-ci affirment que ce qu'on appelle le suffrage universel est un droit inhérent, dont la privation constitue une injustice et une oppression. En effet, comment pourrait-on véritablement et rationnellement désigner le suffrage comme universel si la moitié de l'humanité en est exclue ? Affirmer que la participation au gouvernement constitue un droit pour tous et exiger, en même temps, qu'il ne soit octroyé qu'à un sous-ensemble, auquel appartient celui-là même qui revendique ce droit, revient à renoncer au moindre semblant de principe. Le chartiste qui rejette le droit de vote des femmes n'est chartiste que parce qu'il n'est pas né seigneur, il est comme ces niveleurs qui ne voulaient niveler que jusqu'à leur propre niveau.

Même ceux qui ne considèrent pas la participation au gouvernement comme un droit individuel ou ne sont pas partisans de principes requérant qu'elle soit étendue à tous sont généralement adeptes de principes traditionnels en matière de justice politique qui sont inconciliables avec l'exclusion des femmes des droits communs du citoyen. Le fait que la taxation s'accompagne forcément de la représentation est un axiome de la liberté en Angleterre : or, malgré les lois qui attribuent la propriété des épouses à leurs maris, beaucoup de femmes qui ne sont pas mariées payent l'impôt. Le fait que chacun peut être jugé par ses pairs est une doctrine essentielle de la constitution britannique : pourtant, chaque femme qui passe en procès est jugée par des juges et des jurés de sexe masculin. La loi accorde aux étrangers le droit de demander que le jury

3. Le radicalisme britannique est un mouvement politique né à la fin du XVIII^e siècle, qui surgit à l'occasion du débat sur l'indépendance de l'Amérique et de la Révolution française. Profondément réformateur, il peut être décrit comme l'aile gauche du paysage politique jusqu'au milieu du XIX^e siècle, ses inspirateurs vont de Thomas Paine, célèbre auteur de *Rights of Man* (1791), à Jeremy Bentham.
4. Mouvement politique ouvrier qui réclamait, entre autres droits, le suffrage semi-universel à la fin des années 1830 et dans les années 1840.

soit composé pour moitié de compatriotes, mais refuse cette possibilité aux femmes. Un des préceptes reconnu de la justice, à l'exception de quelques règles particulières reflétant des conceptions locales ou nationales plutôt qu'universelles, impose qu'on ne pratique pas de distinctions dégradantes sans que celles-ci soient justifiées : il doit toujours y avoir présomption d'égalité et le fait d'autoriser à l'un cela même qu'on interdit à l'autre doit faire l'objet d'une explication préalable. Pourtant, quand ce qui est interdit comprend presque tout ce qui a de la valeur aux yeux des personnes à qui ces choses sont autorisées et dont la privation équivaut à la pire des insultes ; quand non seulement la liberté politique, mais aussi la liberté d'action individuelle est le privilège d'une caste ; quand même dans le secteur de l'économie, on dresse une barrière autour de tous les emplois qui requièrent les meilleures compétences dans un domaine particulier et qui mènent à la richesse, à la reconnaissance voire à l'indépendance pécuniaire pour les réserver exclusivement au groupe dominant, ne laissant ainsi presque aucune porte ouverte à celles qui forment le groupe dépendant, mises à part les portes devant lesquelles on passe son chemin avec mépris lorsqu'on a le droit d'entrer ailleurs, alors il s'agit d'une injustice flagrante que les misérables raisons de commodité, habituellement avancées pour excuser une telle contravention aux principes, une dérogation si visiblement partielle, ne suffiraient pas, même si elles étaient valables, à effacer. Nous pensons au contraire, que, loin d'être pratique, la division de l'humanité en deux castes, l'une née pour dominer l'autre, est ici, comme toujours dans de tels cas, source de bien des maux, de perversion, de démoralisation, à la fois du groupe privilégié et de ceux aux dépens desquels ils ont acquis leurs privilèges. Elle ne produit aucun des bienfaits que lui attribue la coutume et constitue, tant qu'elle est perpétuée, un obstacle presque insurmontable à tout véritable progrès essentiel de la nature humaine ou de la condition sociale.

Nous voulons ici apporter notre soutien à ces propositions : mais avant de procéder à leur examen, il nous faut dissiper les objections préliminaires susceptibles de se former dans l'esprit de ceux qui découvrent la question qui pourrait les empêcher de l'envisager réellement et en conscience. Le premier obstacle réside dans ce formidable frein qu'est la coutume. Les femmes et les hommes n'ont

jamais été égaux en droit : on considère que la pratique universelle interdit de céder à la revendication des droits communs du citoyen pour les femmes. À une époque telle que la nôtre, caractérisée par le changement, ce préjugé suprême qu'est celui qui s'oppose à la nouveauté et à l'inconnu a beaucoup perdu de sa vigueur : si tel n'était pas le cas, on ne pourrait espérer l'emporter contre lui. Dans les trois-quarts du monde habité, et ce encore aujourd'hui, la réponse « il en a toujours été ainsi » met fin à toute discussion. Mais les Européens modernes ainsi que leurs cousins américains se targuent de savoir et de faire ce que leurs ancêtres ne savaient ni ne faisaient pas : il s'agit peut-être là de la plus évidente des supériorités de cette époque sur les temps passés ; l'habitude ne règne plus en maître sur les opinions et les modes d'action, l'adoration de la coutume est une idolâtrie sur le déclin. Une pensée inhabituelle qui a trait aux grandes questions de la vie continue de surprendre lorsqu'on la découvre, mais si on la garde à l'esprit jusqu'à ce que le sentiment d'étrangeté disparaisse, alors on accepte de l'entendre et de l'examiner aussi rationnellement que n'importe quel autre sujet.

Dans le cas qui nous occupe, le préjugé de la coutume est sans nul doute du côté de l'injustice. Au travers des temps, de grands penseurs, de Platon aux plus grands noms actuels, en passant par Condorcet, ont livré des protestations véhémentes en faveur de l'égalité des femmes. Ce principe fut aussi admis par des associations volontaires, religieuses et laïques, dont la société des Amis⁵ est la plus connue. Mais aucune société ou nation n'a renoncé à l'infériorité politique et civile des femmes en droit et en usage. Pendant l'Antiquité, on faisait la même affirmation concernant l'esclavage, puis peut-être disait-on la même chose au Moyen-Âge de la forme atténuée de l'esclavage qu'était le servage. C'est cela aussi qu'on opposa à la liberté d'industrie, la liberté de conscience, la liberté de la presse : aucune de ces libertés n'était censée être conciliable avec l'ordre de l'État, jusqu'à ce que le simple fait de son existence fasse la preuve du contraire. Le fait qu'une institution ou qu'une pratique soit coutumière ne signifie pas

5. Autre nom donné aux quakers.

qu'elle soit bénéfique alors même qu'il existe quantité d'autres causes qui expliquent son origine. Il n'est ainsi pas difficile de comprendre pourquoi l'assujettissement des femmes est une coutume : la force physique fournit une explication tout à fait suffisante.

Que ceux en état de faiblesse physique aient été réduits à l'infériorité légale n'a rien de surprenant vu la façon dont le monde a été gouverné. Il n'y a pas si longtemps, le principe général régissant les affaires des hommes était celui de la loi du plus fort. Il y a tant d'exemples historiques de nations, de peuples, de classes qui, s'étant avérés les plus musclés, les plus riches ou possédant la meilleure discipline militaire ont conquis et assujetti les autres. Si, même dans les pays les plus avancés, la loi de l'épée est enfin discréditée, ce n'est que depuis le dix-huitième siècle, que certains ont tant calomnié. Les guerres de conquête n'ont pris fin qu'avec les révolutions démocratiques. Notre monde est encore très jeune et ne vient que de commencer à se débarrasser de l'injustice. Il se débarrasse de l'esclavage des nègres en ce moment même. Il se débarrasse du despotisme monarchique en ce moment même. Il se débarrasse de la noblesse héréditaire issue des temps féodaux en ce moment même. Il se débarrasse de la déchéance des droits pour raison religieuse en ce moment même. Il commence juste à traiter les *hommes* en citoyens, et non pas seulement les riches et une partie privilégiée de la bourgeoisie. Est-il donc étonnant qu'il n'ait pas encore fait de même pour les femmes ? Cela ne fait que quelques générations que la société n'est plus intrinsèquement fondée sur l'inégalité. Jusqu'alors il n'existait guère d'associations reposant sur l'égalité des droits et les égaux étaient ennemis : deux personnes pouvaient à peine coopérer, ou former une relation amicale sans que la loi fasse de l'un d'entre eux le supérieur de l'autre. L'humanité a dépassé cet état et dans toute chose la norme des rapports humains tend désormais à la juste égalité plutôt qu'à la domination du plus fort. Mais le rapport entre hommes et femmes étant le plus étroit, le plus intime et le plus lié à nombre d'intenses sentiments, il était prévisible qu'il serait le dernier à connaître cette évolution. En effet, plus un sentiment est fort, plus il est réticent à modifier les formes et les circonstances qu'il a adoptées avec le temps, même si celles-ci étaient à l'origine fortuites.

Lorsqu'un préjugé, pour peu qu'il ait la moindre emprise sur les sentiments, se trouve réduit à la déplaisante obligation d'expliquer les raisons de son existence, il se contente de réaffirmer exactement ce qui fait l'objet de la contestation, en usant de formules faisant appel aux sentiments déjà en place. Ainsi, lorsqu'on demande une justification à la limitation du champ d'action des femmes, beaucoup pensent qu'il suffit de répondre que les activités interdites aux femmes ne sont pas *féminines* et que la sphère qui *convient* aux femmes est celle du cadre familial et privé, plutôt que la politique ou la vie publique.

Nous rejetons l'idée qu'une partie de notre espèce, ou qu'un individu, pourrait décider, à la place d'une ou d'un autre, ce qui serait la sphère qui leur convient. Pour tout être humain, la sphère d'action la plus convenable est la plus grande et la plus élevée possible. On ne peut la connaître qu'une fois qu'on a exercé sa liberté de choix, sans aucune entrave. C'est pourquoi les orateurs de la Convention américaine ont bien fait lorsqu'ils ont sagement refusé de se prononcer sur la question des aptitudes spécifiques propres à chacun des deux sexes ou de se demander dans quelle mesure telle ou telle occupation serait mieux adaptée aux hommes ou bien aux femmes. Ils ont raison de soutenir que la seule réponse satisfaisante à ces questions est la liberté absolue. Que chacun puisse s'occuper comme bon lui semble, qu'il n'y ait ni favoritisme ni dissuasion, et grâce à l'expérience, chaque emploi sera attribué à un homme ou à une femme parfaitement à la hauteur de la tâche. Il ne faut pas craindre que les femmes prennent le travail des hommes, s'ils sont plus compétents qu'elles. Chacun montrera de quoi il est capable, de la seule manière qui soit possible, à savoir par la pratique : le monde pourra profiter des meilleures compétences de ses habitants. Mais se mêler de ce processus en fixant une limite arbitraire, en déclarant qu'un individu d'une certaine classe ou d'un certain sexe ne pourra, quel que soit son génie, talent, intelligence, énergie, exercer ses compétences que dans quelques-uns des nombreux modes d'action autorisés à d'autres, constitue non seulement une injustice et un handicap pour la société qui subit une perte qu'elle ne peut guère se permettre, mais aussi le meilleur moyen de s'assurer que la catégorie d'individus ainsi entravée ne pourra développer les qualités dont elle n'a pas le droit de se servir.

Nous suivrons donc l'exemple de la Convention en nous abstenant de soulever la question des prétendues différences physiques et mentales entre les deux sexes ; non pas parce que nous n'avons rien à en dire, mais, au contraire, parce qu'il faudrait consacrer à cet aspect toute la place dont nous disposons pour traiter de l'ensemble du sujet*. Cependant, si ceux qui prétendent que la sphère qui convient aux femmes est la sphère domestique, affirment par là qu'elles ne se sont jamais montrées capables d'autre chose, alors ils sont bien ignorants de la vie et de l'histoire. Les femmes ont montré qu'elles étaient aptes aux plus hautes fonctions sociales, même si elles y ont eu rarement accès. En effet, par une bien curieuse anomalie, les femmes ne peuvent exercer de fonctions officielles, même mineures, mais peuvent régner dans certains pays. Or, s'il est une fonction pour laquelle les femmes ont clairement une vocation, c'est certainement la fonction régaliennne. Sans remonter jusqu'à l'Antiquité, il semble difficile de trouver des souverains plus capables et plus fermes qu'Élisabeth, Isabelle de Castille, Marie-Thérèse, Catherine de Russie, Blanche, la mère du roi français Louis IX, Jeanne d'Albret, mère d'Henri quatre⁶. On se souvient de peu de rois qui, comme ces femmes, se trouvèrent face à de telles difficultés et en triomphèrent avec tant de brio. Même en Asie, ce continent à moitié barbare, on connaît des princesses sur lesquelles aucun homme, excepté les membres de la famille, n'a jamais posé son regard, ou auxquelles aucun homme n'a jamais parlé sans être séparé d'elles par un rideau, qui ont été régentes pendant la minorité de leur fils et ont, à cette occasion, fourni certains des exemples d'administration juste et rigoureuse les plus brillants. Au Moyen-Âge, quand la distance qui séparait les nobles du peuple était plus grande que celle qui séparait les sexes, les femmes issues de l'aristocratie se trouvaient être les plus proches des hommes de leur classe et même si elles subissaient par ailleurs leur tyrannie, elles devaient les représenter en leur absence : nombre de châtelaines héroïques assumèrent donc les fonctions et autorité des leurs maris, comme Jeanne de Montfort ou la célèbre comtesse de Derby sous le règne récent de Charles I^{er},

6. En français dans le texte.

et se distinguèrent par leurs talents politiques mais surtout par leurs compétences militaires. Pendant les siècles de la Réforme, les dames des maisons royales égalèrent les grands hommes d'État dans leurs fonctions de diplomates, gouverneurs de province ou conseillères privées du roi. Quant au traité de Cambrai, qui établit la paix en Europe, il fut négocié lors de réunions où n'assistèrent que la tante de l'empereur Charles Quint et la mère de François I^{er}.

L'aptitude des femmes à la politique est donc certaine ; le doute porte davantage sur le fait que la politique convienne aux femmes. Si, ayant écarté toute déclamation purement décorative, l'on se concentre sur le sens réel des prétendues raisons sur lesquelles se fonde l'interdiction faite aux femmes de participer aux sphères supérieures des affaires publiques, il semble qu'elles soient au nombre de trois : premièrement, les affaires publiques ne pourraient se concilier avec la maternité et la charge d'un foyer ; deuxièmement, les affaires publiques seraient facteur d'insensibilisation du caractère ; troisièmement, il serait peu opportun d'ajouter à la concurrence, déjà trop forte, qui pèse sur la fonction publique, les professions libérales, lucratives...

L'argument de la maternité est généralement le plus cité, même si (cela va sans dire) il ne s'applique qu'aux mères. Il n'est ni nécessaire ni juste d'imposer aux femmes le choix entre être mère ou n'être rien, pas plus que d'ordonner qu'une fois qu'elles ont été mères, elles doivent le rester pour toute leur vie. Aucune loi n'est nécessaire pour interdire aux femmes ou aux hommes de choisir une occupation s'ils en possèdent une autre et ne peuvent concilier les deux. Personne ne suggère d'interdire aux hommes de siéger au parlement sous prétexte qu'un homme peut être un marin ou un soldat en service actif, ou encore un marchand dont les affaires occupent tout son temps. Les neuf dixièmes des hommes sont exclus *de facto* des affaires publiques avec la même efficacité que si cette exclusion relevait de la loi : cela ne justifie pas qu'on légifère pour frapper effectivement les neuf dixièmes en question d'une interdiction légale et encore moins qu'on y inclue le dixième restant. Il en va de même pour les femmes : il n'est pas besoin d'inscrire dans la loi le fait qu'une femme ne peut s'occuper activement de son foyer ou de l'éducation de ses enfants tout en exerçant une profession libérale, haut placée, en occupant

un poste à responsabilités ou en étant élue au parlement. Là où les choses sont vraiment incompatibles, elles se régleront d'elles-mêmes. Mais il est très injuste de se servir de cette excuse pour exclure celles qui ne rencontrent pas de réelles incompatibilités. Or, celles-ci sont très nombreuses, du moins le seraient-elles si elles en avaient le choix. Dans le cas des femmes célibataires, l'argument de la maternité ne tient plus : elles sont pourtant de plus en plus nombreuses, ce qui constitue, au demeurant, un phénomène intéressant parce qu'il participe grandement à la prospérité de tous, en tendant à réduire la concurrence induite par une population excessive. Il n'y a pas de cause intrinsèque ou nécessaire qui pousserait les femmes à choisir de consacrer leur vie à une fonction animale ainsi qu'à ses conséquences. Nombre de femmes ne sont épouses ou mères que parce qu'elles n'ont pu se lancer dans une carrière et ne peuvent occuper leurs sentiments et leur énergie autrement. Vouloir que les femmes soient exclues des affaires publiques sous prétexte de la maternité revient en fait à soutenir qu'il faut leur interdire toute autre forme d'activité afin qu'elles n'aient pas d'autre choix que la maternité.

Le deuxième argument que l'on fait valoir est qu'il serait préjudiciable d'ajouter à la foule des concurrents qui encombrant déjà l'accès à toutes ces professions et en font diminuer les salaires, en accordant aux femmes la même liberté de choisir leur occupation. Il faut remarquer que cette thèse ne concerne pas la question politique. Elle ne légitime pas que l'on prive les femmes des droits du citoyen, ne porte pas sur le suffrage, la composition des jurys, la participation à la rédaction des lois et à leur application. Elle ne touche qu'à l'aspect économique de notre sujet. Supposons donc, du strict point de vue de l'industrie, que cet argument est entièrement pertinent, qu'en ouvrant les emplois actuellement monopolisés par les hommes, on tendrait, comme toujours quand on met fin à un monopole, à faire baisser les taux de rémunération. Mesurons cette terrible conséquence et comparons-la aux avantages induits : le pire qu'on ait jamais prévu si les femmes entraient en concurrence avec les hommes est probablement bien plus grave que ce qui se passerait réellement : on affirme qu'un homme et une femme ne pourraient à eux deux gagner plus que ce que gagne un homme seul aujourd'hui. Si l'on considère cette hypothèse la plus pessimiste

alors le revenu conjoint serait le même qu'auparavant tandis que la femme passerait de la position de servante à celle de partenaire. Même si toutes les femmes, comme c'est le cas actuellement, dépendaient financièrement d'un homme, il serait infiniment préférable qu'une partie du revenu provienne du salaire de la femme, même si le revenu total n'était guère augmenté, plutôt qu'elle soit obligée de se mettre de côté pour laisser les hommes être les seuls à gagner de l'argent et les seuls à en disposer. Même les lois actuelles sur la propriété** permettent à une femme qui contribue à entretenir la famille de ne pas être traitée avec le même mépris et la même tyrannie que celle qui est parfois une véritable bête de somme du foyer et qui est entièrement dépendante de l'homme, en dépit de son dur labeur. Quant à la baisse des salaires engendrée par la concurrence, on finira par trouver des expédients ; en attendant il existe des palliatifs auxquels on peut recourir dès à présent, par exemple, une plus stricte interdiction du travail des enfants tant qu'ils ont l'âge auquel on doit se préparer mentalement et physiquement à l'avenir. Les enfants sont forcément en état de dépendance et soumis au pouvoir d'autrui, leur travail profite à leurs parents et non eux : en ce sens il est bon que leur situation soit régie par la loi. Pour ce qui concerne l'avenir, nous ne pensons pas que l'accroissement démographique imprudent et son corollaire, la difficulté de subvenir à ses besoins, durera très longtemps, au contraire. Nous ne croyons pas non plus que l'humanité demeurera répartie en deux catégories, les capitalistes et les salariés, ni que les rémunérations seront toujours fixées par le jeu de l'offre et de la demande. Mais tant que la concurrence constitue une des règles de la vie, il est tyrannique d'exclure la moitié des concurrents et il est légitime que tous ceux qui ont atteint un âge autonome soient autorisés à vendre le travail utile dont ils sont capables, au prix qu'ils pourront obtenir.

La troisième objection à l'ouverture de la vie politique et professionnelle aux femmes repose sur la supposée insensibilisation du caractère qui s'opérerait alors. Il s'agit d'un argument obsolète que nos contemporains comprennent mal. Néanmoins, certains continuent de prétendre que le monde et ses distractions rendent les hommes égoïstes et insensibles, que les luttes, rivalités et conflits économiques et politiques font d'eux des êtres peu tendres et peu aimables, et que,

comme il est nécessaire que la moitié de l'humanité se consacre à ces choses et soit ainsi sacrifiée, il est d'autant plus indispensable de préserver l'autre moitié car c'est seulement en protégeant les femmes des mauvaises influences de ce monde que l'on peut espérer empêcher que les hommes ne soient tout à fait corrompus.

Cet argument aurait été plausible à l'époque du règne de la violence, quand les combats physiques étaient monnaie courante et que chaque homme ne pouvait obtenir réparation, pour lui ou pour d'autres, qu'à la pointe de son épée ou en montrant le poing. Les femmes, ainsi que les prêtres, étaient alors exemptées de telles responsabilités et d'une partie des dangers corollaires, et peut-être étaient-elles en mesure d'exercer une influence bénéfique. Néanmoins, dans les conditions de vie actuelles, nous ne voyons aucune cause d'insensibilisation, rien de la sorte qui pèserait sur les hommes et épargnerait les femmes. Les individus sont aujourd'hui rarement amenés à se battre physiquement, même avec des armes inoffensives ; les inimitiés et rivalités personnelles n'entrent guère en jeu dans les affaires de ce monde car c'est la contrainte des circonstances en général, non les désaccords individuels, qui constitue l'obstacle auquel se heurtent les hommes. Lorsque ladite contrainte s'avère trop grande, l'esprit peut sombrer, les sentiments s'inhibent et s'aigrissent : cela est vrai pour les femmes autant que pour les hommes puisqu'elles en subissent pareillement les effets adverses. S'il subsiste des querelles ou des antipathies, leur origine est désormais autre. Aux temps féodaux, le pire ennemi du seigneur était son puissant voisin, le ministre ou courtisan qui voulait sa place. De nos jours, les antagonismes d'intérêts matériels ne donnent plus lieu à des rapports d'animosité entre individus, ce sont, au contraire, les petites choses, plutôt que les grandes, ce que l'on dit plutôt que ce que l'on fait, qui donnent lieu à de l'hostilité : la haine, la méchanceté et le manque d'indulgence de ce monde se répartissent également entre les deux sexes. À ce stade de la civilisation, on ne pourrait préserver les femmes du danger de l'insensibilisation qu'en les isolant entièrement de la société. Une femme menant une vie ordinaire ne peut accomplir ses devoirs usuels si elle possède la moindre fragilité, mise à part une certaine faiblesse. D'ici peu, on cessera forcément de considérer qu'un esprit faible dans un corps faible peut être séduisant ou aimable.

En vérité, ces arguments et considérations n'abordent aucunement le fond du sujet : la vraie question consiste à savoir s'il est juste et souhaitable que la moitié des êtres humains soient assujettis, pour leur vie entière, à l'autre moitié ; que la société repose sur une division en deux groupes, l'un formé de personnes dont l'existence est libre et intéressante, l'autre composé de leurs humbles compagnes, chacune liée à l'un d'entre eux afin d'élever ses enfants, de lui rendre son foyer agréable. Si c'est là la place que l'on veut donner aux femmes, il serait bon de leur donner une éducation en ce sens, de les convaincre que leur plus grand bonheur serait d'être choisie par un homme à cette fin et que c'est la loi de la nature, non pas celle des institutions de la société et le destin qui veulent que toute autre voie, que l'on juge heureuse et honorable, leur demeure fermée.

En fait, quand on demande pourquoi la vie de la moitié des êtres humains se résumerait à servir l'autre moitié, pourquoi est-ce que toute femme doit être l'appendice d'un homme, ne pas être autorisée à avoir ses propres centres d'intérêts de manière à ce que rien ne la détourne des intérêts et plaisirs de l'homme, on ne trouve qu'une seule réponse : parce que cela plaît aux hommes. Ils aiment vivre pour eux-mêmes et aiment que les femmes vivent, elles aussi, pour eux. Or, les gouvernants s'arrangent toujours pour que les qualités et comportements qu'ils aiment trouver chez les gouvernés soient précisément celles que ces derniers tiennent pour vertueux. On a jeté l'opprobre sur Helvétius⁷ parce qu'il avait affirmé que chacun désigne habituellement comme vertus les qualités qui lui sont utiles et commodes. Il suffit de considérer que tout le monde était autrefois convaincu que la loyauté des sujets envers le roi était la vertu suprême, et reste encore persuadé que la vertu féminine la plus essentielle est la loyauté envers les hommes, pour mesurer à quel point Helvétius a dit vrai, à quel point le procédé selon lequel les puissants diffusent l'idée de vertu que les dominés absorbent et s'approprient fonctionne à merveille. D'après un code moral prétendument commun et reconnu par les deux sexes, on érige en vertus masculines la volonté et l'affirmation de

7. Voir dans l'anthologie « Lettres à Auguste Comte », lettre du 30 octobre 1843.

soi tandis que les devoirs et grâces que le consensus général attribue surtout aux femmes sont l'abnégation, la patience, la résignation, la soumission au pouvoir, sauf éventuellement lorsque la résistance sert des intérêts autres que les leurs. Tout cela s'explique assez facilement : le pouvoir se constitue en tant que siège de l'obligation morale et il se trouve qu'un homme aime agir comme bon lui semble mais n'aime pas que sa compagne ait une volonté propre, différente de la sienne.

Nous sommes loin d'estimer, qu'à notre époque moderne et civilisée, les puissants n'ont pas aussi d'obligation envers les plus faibles. Une telle position est très éloignée de la vérité. Pourtant, associée aux causes premières de la dépendance des femmes, cette réciprocité d'obligation, bien qu'ayant mis fin aux aspects les plus détestables de la tyrannie, au moins parmi les classes les plus aisées, est cependant à son tour génératrice de graves maux.

À l'origine, les femmes étaient, et sont encore dans les tribus primitives, les esclaves des hommes et accomplissaient tout le travail. Le dur labeur physique leur revenait. Le sauvage australien est oisif tandis que ce sont les femmes qui déterrent péniblement les racines qui les nourrissent. Lorsqu'un Indien américain tue un cerf, il le laisse sur place et envoie une femme le chercher. Dans des pays plus avancés, comme en Asie, les femmes étaient et sont toujours les esclaves sensuelles des hommes. En Europe, un troisième stade fut rapidement atteint, caractérisé par une domination plus feutrée : elle ne s'imposait pas par les coups, ni par la réclusion derrière des barreaux mais grâce à un procédé d'inculcation permanente. De plus, les relations entre les deux sexes ont graduellement été pénétrées de sentiments de bienveillance, de conceptions des devoirs du supérieur envers l'inférieur placé sous sa protection. Néanmoins, pendant longtemps, il ne s'agissait pas d'une relation de camaraderie entre deux compagnons, même inégaux : chacun vivait à part de l'autre. La femme faisait partie des meubles de la maison, l'endroit où l'homme rentrait après s'être consacré à ses affaires ou à ses divertissements. Il partageait généralement ses occupations et distractions avec d'autres hommes, ses pairs. Il était le patriarche, un tyran domestique dont le pouvoir irresponsable pouvait le conduire, dans le meilleur ou le pire des cas selon son caractère, à l'autoritarisme, l'exigence, l'adulation

de soi, voire la tyrannie capricieuse ou brutale. Pourtant, si sa nature était affectée moralement, ses capacités d'action et de réflexion pouvaient demeurer relativement indemnes. Peut-être conservait-il la vigueur d'esprit et de caractère que la nature lui avait léguée et que son environnement rendait possible. Peut-être parvenait-il à écrire *Le Paradis perdu*⁸ ou remporter la victoire à Marengo. Les Romains, les Grecs et les Modernes ont vécu ainsi. Les relations avec les inférieurs domestiques n'occupaient qu'une petite partie, certes précieuse, de leur vie et ne jouaient aucun rôle dans leur éducation d'homme, la formation de leur personnalité et de leurs aptitudes.

Depuis peu de temps, il en va autrement. Le progrès a eu pour effet d'imposer de plus en plus à tous les détenteurs de pouvoir, y compris de pouvoir domestique, une conscience accrue de l'obligation corrélative. Aujourd'hui, il n'est plus d'homme qui pense que sa femme n'a de droit de regard sur ses actions que celui qu'il veut bien lui accorder. Pour peu qu'ils soient consciencieux, les hommes tiennent leur devoir envers leurs épouses pour l'obligation suprême. Ils ne conçoivent pas celui-ci comme limité à la simple protection, dont les femmes n'ont presque plus besoin à notre époque : il leur faut aussi considérer le bonheur de leur épouse, la satisfaction de ses souhaits qui exige assez fréquemment un renoncement aux leurs. Le pouvoir des maris a atteint un stade équivalent au pouvoir régalien lorsque, sans aller jusqu'à remettre son arbitraire en question, on en questionnait en théorie, voire en pratique, l'usage égoïste. Cela constitue un progrès moral pour l'humanité. En outre, le fait que l'on soit désormais particulièrement conscient du respect que chaque homme doit à ceux qui dépendent de lui a contribué à faire du foyer le centre principal d'intérêt tandis que les questions domestiques et sociales occupent de plus en plus de place dans la vie, notamment dans les activités et les divertissements. Ce phénomène a été renforcé par les évolutions que connaît la société depuis deux ou trois générations en matière de goût et de comportement. Il n'y a pas si longtemps, les exercices physiques violents, les réjouissances bruyantes et l'intempérance constituaient

8. Ce poème épique de John Milton, publié en 1667, est l'une des œuvres littéraires britanniques les plus connues.

les distractions et passe-temps des hommes. Ceux-ci n'attirent plus aujourd'hui que les classes les plus déshéritées : les hommes n'ont guère conservé de goûts qu'ils ne partagent avec les femmes : ainsi, pour la première fois au monde, les deux sexes connaissent une véritable camaraderie. Il s'agirait d'un changement extrêmement positif si les camarades étaient égaux, mais parce que ce n'est pas le cas, il s'ensuit, comme l'ont observé de fins esprits sans pouvoir toutefois en expliquer la cause, une détérioration progressive de ce qui constituait l'excellence masculine parmi les hommes. Ceux qui craignent de voir les femmes devenir des hommes ne voient pas que les hommes se mettent à ressembler à leur propre vision de la femme et acquièrent eux-mêmes la faiblesse qu'ils ont longtemps désirée de la part de leurs épouses. Qui s'assemble finit par se ressembler : les deux sexes sont actuellement si proches l'un de l'autre que les hommes ne pourront garder leur virilité sans que les femmes ne l'adoptent aussi.

Vivre en compagnie de personnes moins intelligentes que soi et rechercher leur amitié en priorité est très probablement ce qui nuit le plus à l'entretien de la noblesse de caractère ou d'esprit. S'il arrive si fréquemment que des capacités intellectuelles et morales ne se réalisent pas, c'est parce que les prétendants ne se mesurent qu'à leurs inférieurs et ne cherchent pas l'amélioration ou la stimulation que leur procurerait la comparaison avec des pairs ou des personnes plus avancées. Ce phénomène social s'est tellement répandu qu'il constitue maintenant la norme. Les hommes se replient sur leur foyer, désirent de moins en moins l'amitié des autres et se placent de plus en plus rarement sous l'influence d'individus extérieurs. Pour éviter tout malentendu, il nous faut rejeter l'idée que les femmes seraient moins intelligentes que les hommes, que ce soit dans l'absolu ou même dans le contexte actuel. Certaines femmes ont égalé les plus grands esprits masculins, vivants ou morts, et si l'on considère les gens ordinaires, alors la variété des tâches, certes insignifiantes, accomplies par la plupart des femmes, demande autant de capacité de réflexion que la routine monotone des occupations de la grande majorité des hommes. Si la compagnie des femmes, telles que les circonstances présentes les ont façonnées, est très rarement propice à l'élévation des facultés et des aspirations de l'homme, ce n'est donc pas parce

qu'elles souffrent d'un manque d'intelligence mais parce que leur intellect n'est confronté à rien d'autre qu'à des enjeux insignifiants. Quand l'un des deux époux ignore tout des grandes idées et finalités qui font la grandeur de l'existence, ne se préoccupe de rien qui ne serve pas sa vanité et son avantage, alors elle poussera consciemment, mais surtout inconsciemment, son mari à réduire, voire à mettre fin à ces intérêts qu'elle ne peut ou ne veut partager.

Sur cette question de l'éducation des femmes, nous sommes en désaccord avec ceux qu'on pourrait appeler les réformateurs modérés, une catégorie de personnes systématiquement présentes dans les grands débats progressistes, qui désirent conserver les anciennes normes néfastes mais en atténuer les effets. Ils déclarent que les femmes ne doivent pas être esclaves ou servantes mais compagnes et instruites en ce sens (ils ne disent pas que les hommes doivent être instruits pour devenir les compagnons des femmes). Or, une ignorante ne peut faire une bonne compagne pour un homme cultivé ; un homme dont le désir de connaissance l'amène à regarder ailleurs, au-delà de son cercle familial, aime que sa compagne partage ses intérêts... Par conséquent, disent-ils, il faut laisser les femmes développer leur entendement et leur goût, acquérir une culture générale, se familiariser avec la poésie, l'art, voire flirter avec la science ; certains vont même jusqu'à dire qu'il faut que les femmes soient tenues informées de la politique. Les femmes posséderaient ces connaissances non pas pour s'en servir professionnellement, mais une fois leur curiosité éveillée, elles pourraient avoir des conversations sur ces sujets ou, à défaut, elles comprendraient leurs maris et profiteraient mieux de leur sagesse. Une telle situation serait, sans doute, plaisante pour les maris mais ne constituerait cependant pas un progrès. C'est parce que les hommes n'ont d'échanges intellectuels qu'avec celles auxquelles ils dictent la loi que si peu d'entre eux dépassent les premiers stades de la sagesse. Dès lors qu'ils ne s'associent qu'à des disciples, les hommes les plus remarquables cessent d'avancer : quand ils ont distancé les membres de leur entourage immédiat, il leur faut, s'ils désirent continuer de progresser, chercher à fréquenter des personnes de leur niveau. Un véritable compagnonnage intellectuel suppose que les personnes concernées soient toutes deux actives, il ne peut s'établir quand un

esprit est actif et l'autre demeure passif. Même à notre époque, il arrive qu'un homme brillant et une femme brillante aient la chance inouïe d'être unis et de jouir de cet avantage inestimable : de telles unions seraient bien plus fréquentes si l'on se souciait autant de former des femmes brillantes qu'on s'applique à les empêcher d'exister. Le mode d'éducation moderne des femmes, prétendument éclairé et meilleur, prétend refuser de s'en tenir à un simple semblant d'éducation et clame son intention de donner une instruction sérieuse, ce qui signifie en l'occurrence qu'il dispense un enseignement superficiel concernant des sujets sérieux. À part les talents de société, dont personne ne pense maintenant qu'un mauvais apprentissage ait la moindre utilité, on n'apprend rien aux femmes qui soit approfondi. Seule une petite partie de ce qu'on veut enseigner aux garçons en allant au fond des choses est destinée à l'éducation des femmes : on ne souhaite pas qu'elles apprennent plus.

L'intelligence n'est autre que la capacité de penser : c'est son développement, que l'on peut encourager grâce à l'éducation, laquelle fournit, en outre, l'occasion d'utiliser ses facultés à des fins concrètes, qui fonde son intérêt et sa dignité. Or ces deux motifs sont perdus pour celle qui entend depuis sa tendre enfance que la pensée et toutes les nobles choses auxquelles elle s'applique ne la concernent pas, puisque son rôle de femme consiste à se rendre agréable à autrui. Ainsi, seules des circonstances aussi exceptionnelles qu'accidentelles pourront permettre l'émergence d'une femme brillante, et ce jusqu'à ce que les femmes soient éduquées, comme les hommes, pour elles-mêmes et pour le monde, plutôt que pour l'autre sexe.

Jusqu'ici, notre analyse des effets de l'infériorité des femmes et de la vie conjugale sous son régime actuel ne nous a conduit qu'à évoquer le meilleur des cas : celui où le mariage repose sur une tentative de construire une véritable union, de réaliser cette alliance des personnes et des vies que l'on désigne comme l'état idéal d'une relation en théorie. Mais si nous examinons la majorité des cas, notre description des effets de l'infériorité légale des femmes sur leur caractère mais aussi sur celui des hommes sera inévitablement plus sinistre. Nous n'aborderons pas ici les violences les plus répugnantes ni la possibilité qu'ont les hommes de faire main basse sur l'argent

gagné par leurs épouses ou de forcer celles-ci à continuer de vivre avec eux alors qu'elles désirent partir. Nous ne désirons pas nous adresser aux lecteurs qui ont besoin d'être convaincus qu'il faut mettre fin à de telles situations. Nous nous en tenons, au contraire, à des conditions ordinaires, qui ne sont celles ni d'une union complète ni d'une parfaite désunion des sentiments et des personnalités et nous affirmons que, dans de tels cas, les conséquences de la dépendance de la femme engendrent la démoralisation de chacun des deux époux.

On pense généralement que si l'influence intellectuelle des femmes peut parfois laisser à désirer, l'influence morale est, elle, toujours salutaire : cette dernière est, dit-on, l'outil le plus efficace pour neutraliser l'égoïsme. Mais laissons les circonstances personnelles de côté pour ne considérer que la position de l'homme dans le couple : celle-ci constitue un net encouragement à l'égoïsme car l'homme le plus quelconque, celui qui ne jouit d'aucun prestige ni de la moindre estime, dispose au moins d'un endroit où il se trouve être le meneur, le chef ; et il y a, à ses côtés, une personne, souvent bien plus intelligente que lui, qui doit toujours le consulter, mais qu'il n'est pas, lui, forcé de consulter. Il est le juge, le magistrat, le dirigeant de leurs affaires communes, l'arbitre de tous leurs différends. Pour les questions de conscience, pour les appels à la justice, elle doit s'adresser à lui : c'est lui qui tient la balance et décide de l'équilibre entre ses propres désirs et revendications et celles d'un autre ; il est le seul tribunal de ce monde civilisé où l'on peut être à la fois juge et partie. Certes, dans un tel cas, les esprits généreux tendent à juger contre leurs intérêts, accordant à l'autre plus, non pas moins, qu'une stricte égalité ; c'est ainsi que le plus faible des deux parvient parfois à transformer sa situation de dépendance en un instrument de pouvoir, et, en l'absence de justice, à tirer avantage de la générosité de son conjoint si bien que le pouvoir illégitime en question devient un fardeau et un tourment pour celui qui se refuse à en faire un usage égoïste. Mais que se passe-t-il quand un homme tout à fait ordinaire reçoit un tel pouvoir, sans contrepartie et sans avoir de comptes à rendre ? On lui suggère que sa loi et son opinion prévalent, que son rôle consiste à vouloir tandis que celui de sa femme est de se soumettre : croire que cette idée ne fait que l'effleurer, qu'elle ne

s'enracine pas dans son esprit, n'atteint pas ses sentiments, n'affecte pas son comportement, est proprement absurde. La propension qui consiste à s'intéresser d'abord à soi-même, puis peut-être aux autres dans un deuxième temps, est assez répandue ; il n'est guère surprenant de voir qu'on s'y laisse aller quand tout semble y encourager : pour peu que l'homme soit doué de volonté, il deviendra, consciemment ou non, un tyran domestique, tandis que l'épouse finira pas obtenir les objets qu'elle désire mais uniquement en recourant à certaines des nombreuses et diverses stratégies indirectes.

Par conséquent, la position de pouvoir du mari est source de corruption pour les deux époux : à l'un elle enseigne les vices du pouvoir, à l'autre l'usage de l'artifice. Les femmes étant plus impulsives, vu leur état moral et physique actuel, elles devraient être plus franches, plus directes que les hommes. Pourtant, les vieux dictons et traditions les décrivent comme rusées et dissimulatrices. Pourquoi ? Parce que, pour obtenir ce qu'elles veulent, elles n'ont d'autres choix que d'emprunter des voies détournées : c'est là une conséquence nécessaire de la situation des femmes, surtout dans les pays où elles possèdent une volonté forte et un esprit vif. Si, en Angleterre, les femmes semblent un peu moins touchées, c'est seulement parce que la forte volonté ou l'esprit vif sont devenus de rares exceptions parmi les Anglaises.

Nous n'incluons pas les cas où les deux époux sont liés par ce qui s'apparente à une forte affection, car celle-ci constitue un élément suffisamment important pour modifier profondément les influences néfastes qui s'exercent sur la situation, même si elle ne parvient que rarement à les faire disparaître complètement. Il est beaucoup plus fréquent de voir les influences néfastes étouffer l'affection et la détruire. On rencontrerait cent fois plus d'attachements, de la nature la plus élevée, durables et heureux, si chacun des deux sexes attendait de l'autre une affection de l'ordre de la véritable amitié, telle qu'elle n'existe qu'entre deux partenaires égaux en privilèges et en facultés. Mais ce qu'on appelle communément l'affection conjugale, un sentiment bienveillant presque réduit à une habitude mécanique, un plaisir à être ensemble qui s'amplifie entre deux personnes partageant leur quotidien, à moins qu'il n'existe d'antipathie effective, n'est pas de nature à annuler ou diminuer les effets maléfiques du déséquilibre.

Comme le montre l'exemple du sultan et de ses favorites, du maître et de ses valets, la nature humaine est malléable et s'accommode toujours dans une certaine mesure des pires conditions, surtout lorsqu'elle est des plus ordinaires.

En ce qui concerne les circonstances personnelles de la relation entre époux, l'influence des femmes a sans doute pour effet de rendre les hommes moins durs et brutaux : en des temps plus rigoureux, il s'agissait là souvent du seul facteur permettant d'adoucir leurs caractères. Pour autant, l'assertion selon laquelle l'influence de l'épouse rend le mari moins égoïste est, en l'état actuel des choses, aussi fautive que vraie. Certes, l'épouse tend à contrecarrer l'égoïsme envers elle-même et ceux qui comptent à ses yeux, à savoir les enfants, même s'il est favorisé par la situation de dépendance. Mais dans la mesure où elle s'intéresse essentiellement à la famille, elle ne parvient en général qu'à remplacer l'égoïsme individuel par un égoïsme familial aux apparences plus aimables parce qu'il se présente comme un devoir. Il est bien rare que l'influence de l'épouse permette un plus grand civisme ; bien rare aussi qu'elle ne dissuade pas les velléités de comportement moral si celui-ci s'avère nuisible pour les intérêts privés et l'orgueil matériel de la famille. Le sens civique, l'idée de devoir envers le bien public représentent les vertus que l'on trouve le plus rarement chez les femmes, étant donné leur éducation et situation présente ; il est même exceptionnel qu'elles possèdent ce qui chez la plupart des hommes tient plus ou moins lieu de civisme, à savoir un sens personnel de l'honneur qui se manifeste lorsqu'ils s'acquittent d'un devoir civique. Il est courant qu'un homme qui ne se serait pas laissé corrompre par de l'argent ou par la flagornerie troque ses opinions politiques contre un titre, des invitations à sa femme, et plus fréquent encore qu'il se mette puérilement en quête de frivolités mondaines, parce que celles-ci ont de la valeur aux yeux de son épouse. Quant à l'influence sur les opinions, prenons l'exemple des pays catholiques où la voix des femmes n'est autre que celle des prêtres, parce que c'est auprès d'eux qu'elles trouvent l'espoir et autres émotions liés à la perspective d'une autre vie à venir, se consolant ainsi de leurs souffrances et déceptions habituelles dans leurs vies actuelles. Ailleurs, elles se rangent à l'avis soit des gens les plus ordinaires, afin de se

prémunir contre toute condamnation publique, soit du côté des plus prospères, qui sont les plus susceptibles de leur procurer des avantages matériels. En Angleterre, l'influence des femmes est généralement défavorable au libéralisme et au peuple : l'autre bord est plus propice à l'intérêt personnel et à la vanité. Et pourquoi une femme prendrait-elle parti pour la démocratie et le libéralisme qui ne lui réservent aucune place, qui la maintiendront dans la condition de paria dans laquelle ils l'ont trouvée ? L'homme aussi tombe en général dans le conservatisme après son mariage, il commence à comprendre les détenteurs du pouvoir plus que leurs victimes et considère qu'il doit se ranger du côté de l'autorité. De plus, le mariage avec une femme moins intelligente sonne le glas du perfectionnement intellectuel ; peut-être l'homme acquerra-t-il quelques connaissances vulgaires qui serviront son orgueil et son ambition, à moins qu'il ne soit malheureux ou ne devienne indifférent. L'observateur avisé ne s'attend pas à ce qu'un homme de vingt-cinq ou trente ans ne connaisse de progrès de ses sentiments ou de son esprit après s'être marié ; il est rare qu'il ne régresse pas. L'étincelle de *mens divinior* qui aurait peut-être pu enflammer l'esprit ne survit que rarement avant de s'éteindre tout à fait. En effet, un esprit qui apprend à se satisfaire de ce qu'il est, qui ne cherche pas sans cesse à parvenir à un nouveau stade de développement, se relâche inévitablement, devient complaisant, perd l'endurance et la tension qui lui permettait de se maintenir au niveau déjà atteint. Or, comme l'expérience ne cesse de le confirmer, l'une des caractéristiques de la nature humaine veut que l'entourage élève ou abaisse l'individu : s'il ne permet pas la stimulation et l'exaltation de l'esprit alors il le rend vulgaire.

Par conséquent, dans l'intérêt non seulement des femmes mais aussi des hommes et du progrès de l'humanité dans son sens le plus large, l'émancipation des femmes, que les Modernes se vantent parfois d'avoir permis, dont on attribue le mérite parfois à la civilisation parfois au christianisme, ne peut s'en tenir là. S'il est juste ou nécessaire que la moitié de l'humanité demeure dans un état de semi-développement, il aurait fallu prévoir d'éloigner le plus possible l'autre moitié pour permettre son développement. Au lieu de quoi, leur intimité s'est renforcée au point où les femmes sont désormais les seuls partenaires

intimes des hommes, par rapport auxquels elles sont néanmoins obstinément maintenues dans une situation d'infériorité tout en étant suffisamment proches d'eux pour les rabaisser à leur niveau.

Nous avons laissé bon nombre d'objections classiques de côté, soit parce qu'elles ne valent pas la peine qu'on leur réponde, soit parce qu'elles ont été abordées au cours de notre exposé. Il nous faut toutefois dire quelques mots d'un argument auquel on a souvent recours en Angleterre pour donner une apparence altruiste à la défense de privilèges égoïstes et auquel les gens qui manquent d'esprit d'observation ou de réflexion accordent beaucoup plus d'importance qu'il n'en a réellement. Les femmes, affirme-t-on, ne veulent pas et ne cherchent pas leur prétendue émancipation. Au contraire, en général elles désavouent ces revendications qui sont faites en leur nom et critiquent avec *acharnement*⁹ celle d'entre elles qui prennent partie pour la cause.

En admettant que ce fait soit aussi avéré qu'on le prétend, il faut reconnaître que s'il prouve que la condition des femmes en Europe doit demeurer en l'état, alors il prouve la même chose pour les femmes en Asie, puisqu'au lieu de s'en plaindre, elles sont fières de leur isolement et de leurs entraves, sont choquées de l'effronterie des femmes qui reçoivent la visite d'un homme de leur connaissance et se promènent dans les rues sans voile. Les femmes, comme les hommes, deviennent serviles lorsqu'elles sont habituées à se soumettre. L'immense population asiatique n'accorde aucune valeur à la liberté politique et ne l'accepterait probablement pas ; il en va de même pour les sauvages de la forêt et la civilisation : cela ne prouve pas que la liberté politique ou la civilisation ne sont pas souhaitables pour ces peuples et qu'ils ne finiraient pas par les apprécier. Les coutumes endurecissent les hommes, ils s'habituent à l'avilissement parce que la partie de leur nature qui serait susceptible de résister est étouffée. Ici, les femmes sont un cas particulier parce qu'il n'existe pas, à notre connaissance, d'autre caste inférieure à laquelle on a enseigné que leur avilissement est leur honneur. Remarquons néanmoins que l'argument suppose une conscience inavouée du fait que la prétendue préférence des

9. En français dans le texte.

femmes pour leur état de dépendance n'est qu'une apparence et provient de l'absence de choix qu'on leur impose. En effet, si c'était là leur tendance naturelle, il n'y aurait nul besoin de l'autorité de la loi. Il n'est jamais venu à l'esprit d'un législateur qu'il était nécessaire de légiférer pour forcer les gens à obéir à leurs penchants naturels. La thèse selon laquelle les femmes récusent le changement est la même que celle qu'on a opposée, un nombre incalculable de fois, aux propositions de réformes sociales : « Personne ne s'est plaint. » Non seulement cette affirmation est généralement fautive, mais dans les rares cas où elle est vraie, elle est imputable à la conviction qu'il n'y a aucun espoir que les choses changent, ce qui signifie qu'il est peu probable que la plainte parvienne aux oreilles des réticents. Comment les tenants de cette objection savent-ils que les femmes ne désirent pas l'égalité et la liberté ? Ils n'ont jamais rencontré de femme qui ne la désire ou ne la désirerait pas au moins pour elle-même. Il est bien sûr facile de croire que si les femmes veulent de ces changements, elles le diront. Mais elles se trouvent dans une situation similaire à celles des locataires, métayers ou employés qui votent contre leurs propres intérêts politiques pour plaire à leur bailleur ou patron, à cette différence près : on leur a inculqué leur soumission depuis l'enfance en leur laissant croire que la grâce et le charme de leur caractère en dépendait. Elles ont appris à penser que s'opposer activement à une injustice, même reconnue, dont elles seraient victimes, n'est pas féminin, et qu'il vaut mieux laisser un ami ou protecteur masculin s'en occuper. On leur apprend à considérer que l'accusation de rébellion contre ce qui s'assimile à une règle de société est grave car il s'agit là, dans le meilleur des cas, d'une sérieuse infraction aux convenances propres à leur sexe. Il faut qu'une femme soit douée à la fois d'abnégation et d'un courage moral inhabituel pour qu'elle exprime des opinions favorables au vote des femmes et il en sera ainsi jusqu'à ce que cette perspective soit réellement envisageable. Leur bien-être individuel, la considération sociale dont elles jouissent reposent en général sur la bonne volonté de ceux qui détiennent tant de pouvoir et qui tiennent tout grief, aussi virulent qu'il soit, concernant leurs abus pour un acte d'insubordination moins grave que la dénonciation directe du pouvoir en question. Les déclarations des femmes en ce

sens nous rappellent les anciens coupables de trahison envers l'État, qui, dans les minutes précédant leur exécution, protestaient de leur amour et de leur dévouement pour le souverain dont ils subissaient l'autorité injuste. Griselda¹⁰ elle-même pourrait être évoquée avec les mêmes mots que ceux contenus dans les tirades des héros shakespeariens victimes du caprice et de la tyrannie des rois, comme le duc de Buckingham ou Wosley dans *Henri VIII*¹¹. Les personnages littéraires féminins sont, en Angleterre, prompts à clamer leur refus de l'égalité et de la citoyenneté et leur entière satisfaction de la place que la société leur attribue : il s'agit là d'un des nombreux moyens d'exercer l'influence la plus nocive sur les sentiments et opinions des hommes qui confondent naïvement flagornerie servile et vérité et ne soupçonnent pas que si les femmes sont prêtes à toutes les concessions qu'elles croient susceptibles de plaire aux hommes, c'est par intérêt personnel. Il est vain de chercher à recruter les meneurs du mouvement démocratique parmi les hommes talentueux issus du peuple que l'aristocratie prend sous son aile et s'emploie à flatter : les femmes qui connaissent le succès littéraire sont tout aussi peu susceptibles de prendre parti pour la cause des femmes et de risquer ainsi de perdre les faveurs du public. Leur réussite en tant qu'auteur, tout autant que leur réussite en tant que femme, est liée à l'avis des hommes. Or, elles ont de ceux-ci une opinion si mauvaise qu'elles ne peuvent croire qu'il en est plus d'un sur dix mille qui ne craigne et ne rejette la force, la sincérité ou un esprit supérieur chez une femme. Elles tiennent donc tant à ce qu'on excuse et tolère ces qualités quand elles se manifestent dans leurs écrits et s'appliquent à d'autres sujets, qu'elles affichent une soumission complète sur celui-ci, pour éviter de susciter la critique vulgaire (qui finira pourtant toujours par s'exprimer) selon laquelle le savoir prive les femmes de leur féminité et les écrivains font souvent de mauvaises épouses.

10. Personnage apparaissant notamment dans les célèbres *Contes de Cantorbéry* de Geoffrey Chaucer, au XIV^e siècle, où elle est décrite comme une épouse particulièrement soumise à un mari jaloux et autoritaire.
11. Buckingham et Wosley sont deux personnages de la pièce de Shakespeare qui tombent en défaveur.

Mais il n'est pas nécessaire de continuer, d'autant que l'événement qui a donné lieu à cet exposé rend aujourd'hui caduque l'affirmation d'un consentement universel, à de rares exceptions individuelles, des femmes à leur condition de dépendance. Il existe, au moins aux États-Unis, des femmes, nombreuses de toute évidence, désormais prêtes à agir sur l'opinion publique, qui exigent l'égalité dans tous les sens du terme, qui en appellent directement au sens de la justice des hommes et ne se contentent pas de l'implorer avec le timide espoir de ne pas leur déplaire.

Comme tout autre mouvement populaire, toutefois, celui-ci pourrait être retardé par les erreurs de ses partisans. Comparés à ce qui se fait généralement dans les réunions publiques, les discours de la Convention sont remarquables en ce qu'ils font la part belle à la rationalité et délaissent la déclamation. On peut toutefois trouver quelques exceptions, notamment parmi les résolutions dont certaines n'ont aucun sens rationnel. Ainsi, celle qui présente les revendications des femmes énumère quatre points, dont, dans l'ordre, l'égalité éducative, l'égalité industrielle, et l'égalité des droits politiques pour finir sur une quatrième exigence qui concerne quelque chose décrit dans les termes suivants : « union sociale et spirituelle » et « une voix exprimant une conception hautement morale et spirituelle de la justice », auquel s'ajoute plus de verbiage du même ordre. Tout cela ne peut que desservir les autres revendications écrites avec tant de simplicité et de raison et faire écho à ceux qui n'ont pour autre ambition que d'obtenir, sous prétexte d'égalité entre les sexes, une distinction accrue de leurs privilèges et fonctions respectives. Il faut donner aux femmes les mêmes droits, le même accès aux privilèges sociaux et non pas une position à part qui les transformerait en un clergé des sentiments. C'est vers ce principe, le seul qui soit juste et rationnel, que tendent les résolutions et les discours pour la plupart. On n'y relève que très rarement des passages absurdes à l'image de ce qui vient d'être cité, ce qui mène à penser que celui-ci est l'œuvre d'une autre plume que celles qui ont écrit la plupart des résolutions. La cause tire sa force du soutien de ceux pour qui comptent la raison et les principes ; si on cherche à y adjoindre des sentimentalités, absurdes et en flagrante contradiction du principe sur lequel se

fonde le mouvement, alors on abaisse une grande cause au niveau d'une mauvaise cause.

Quelques signes semblent indiquer que l'exemple de l'Amérique sera suivi de ce côté-ci de l'Atlantique. Les régions industrielles du nord de l'Angleterre où sont nés tous les grands mouvements de revendication de progrès politique ont déjà fait un premier pas. Le 13 février 1851, le comte de Carlisle a présenté à la Chambre des lords une pétition de femmes, lancée lors d'une réunion publique à Sheffield¹², qui revendique le droit de vote.

* Nous ne pouvons nous empêcher de citer cet excellent passage d'un article de Sydney Smith dans la *Edinburgh Review*¹³ : « On a beaucoup parlé des différences originelles entre les aptitudes de chacun des sexes : les femmes seraient plus rapides et les hommes plus judicieux, on ne pourrait manquer de remarquer que les femmes sont charmantes dans leurs relations tandis que les hommes seraient plus doués pour l'observation. Nous devons admettre que cela nous semble bien fantaisiste : certes, tout le monde perçoit très probablement les différences qui existent entre les hommes et les femmes que l'on croise tous les jours, mais aucune d'entre elles ne peut être imputée à la différence des conditions qu'on leur a imposées et il n'est nul besoin de se référer à une hypothétique différence originelle de structure de l'esprit. Tant que les garçons et les filles s'amuse dans la boue et font rouler leurs cerceaux, ils se ressemblent parfaitement. Mais si l'on prend la moitié de ces êtres pour les instruire sur des activités et opinions spécifiques alors que l'autre groupe reçoit une éducation opposée, alors bien sûr ils acquerront un discernement différent, relatif aux talents éveillés par telle ou telle occupation. Il est certainement inutile de se plonger dans des raisonnements abstrus pour expliquer un phénomène aussi simple. » (Sydney Smith's *Works*, vol. I, p. 200)

** Les affaires de femmes ayant subi d'abominables sévices de la part de leurs maris sont légion dans les journaux, les rapports de police : elles démontrent les conséquences terribles de la loi, dans son état actuel, sur certains milieux ouvriers déshérités. Des scélérats qui ne devraient avoir strictement aucune autorité sur autrui ont à leur disposition une esclave domestique en la personne de leur épouse. Les femmes ne connaîtraient pas de telles exactions si elles pouvaient gagner, et posséder, une partie du revenu de la famille.

12. Ladite pétition émane de la Sheffield Female Political Association.

13. Ce périodique était proche des whigs.